

6 mai 2014

PROVINCE DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE

Procès-verbal d'une séance régulière de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, tenue mardi le 6 mai 2014 à 19 h 30 à la salle du conseil sise au 145, rue de l'Église.

Sont présents :

M. Louis Coutu, maire
M. Patrice Brien, conseiller
M. Denis Vel, conseiller
M. Jacques Jasmin, conseiller
M. Réal Vel, conseiller
M. Maurice Boudreau, conseiller
M. Marc Gilbert, conseiller

Absent :

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de M. Louis Coutu, maire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Mme Majella René directrice générale, fait fonction de secrétaire.

Trois résidents sont présents.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Prière

1. Ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 1er avril 2014;
4. Suivi au procès-verbal;
5. Approbation des comptes payables, Rapport des dépenses durant le mois;
6. Correspondance;
7. Avis de motion concernant la modification du règlement 2009-319;
8. Résolution pour l'achat d'équipement pour la priorité 1 dans le cadre de la taxe d'assise (TECQ);
9. Résolution pour refuser l'équilibrage du rôle;
10. Résultat des soumissions pour la vidange des fosses septiques;
11. Résolution pour entente avec la SPA des Cantons;
12. Résolution pour l'abat-poussière;
13. Résolution pour autoriser la prise d'eau du ponceau P-069 chemin Mitchell;
14. Installation caméra par Promotek système solaire;
15. Voirie;
- 15.1 Dos d'âne rue des Érables;
- 15.2 Chemin Arnold;
- 15.3 Ballai pour le tracteur;
16. Dossiers discutés à la MRC du Val-Saint-François;
17. Affaires nouvelles;
- 17.1 Cabinet d'avocat;
- 17.2 Babillard à l'entrée du bureau;
- 17.3 Babillard au Pavillon Roger Auclair;
18. Période de questions;
19. Levée de la session.

2014-05-60

Considérant que chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu par madame la directrice générale;

Il est proposé par le conseiller Réal Vel, appuyé par le conseiller Denis Vel et résolu,

Que l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté tel que lu; et de laisser le point « Affaires nouvelles» ouvert à toutes autres discussions.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

M. le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

2014-05-61

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} AVRIL 2014

Considérant que tous et chacun des membres du conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, une copie du procès-verbal du 1^{ER} avril 2014;

Qu'une dispense de lecture du procès-verbal est accordée à Mme René;

Il est proposé par le conseiller Maurice Boudreau et appuyé par le conseiller Denis Vel et résolu

Que le procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} avril 2014 soit accepté tel que déposé;

M. le maire demande le vote pour l'adoption du procès-verbal: tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Vente de garage : le point est à l'ordre du jour

Prix de revient de l'achat du terrain : 3.39\$/m² ou 0.34\$/pi²

Passion 4X4 Estrie : nous n'avons pas accordé le permis car dans ce secteur l'usage n'est pas autorisé.

M. le maire, Louis Coutu, appelle immédiatement le point suivant à l'ordre du jour.

2014-05-62

5. ADOPTION DES COMPTES PAYABLES

Mme René dépose les rapports des dépenses payées durant le mois ;

Proposé par : M. Réal Vel

Appuyé par : M. Patrice Brien

Et résolu que les comptes soient approuvés et ordonnés d'être payés tels que lus :

Dépenses par fonction avec taxe nette (= moins TPS)

02-110 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	19 913.41
02-220 SÉCURITÉ PUBLIQUE	497.96
02-320 TRANSPORT	28 540.46
02-414 HYGIÈNE DU MILIEU/DÉCHETS DOMESTIQUES	3 003.92
02-610 AMÉNAGEMENT URBANISME	348.19
02-700 LOISIRS ET CULTURES	7500.00
02-900 ADMINISTRATION	
03-000 AUTRES ACTIVITÉS ET AFFECTATION	27902.72
SOUS TOTAL	87706.66
Remise fédérale	
Remise provinciale	
Ristourne à réclamer (TPS)	3284.36
Remboursement client au crédit	
Total	90 991.02

Rapport des dépenses durant le mois d'avril 2014 :	968.20\$
Salaires déboursés à la séance au 6 mai 2014 (Administration, voirie, urbanisme et épuration, conseil, élection)	2 693.28\$
Salaires déboursés durant le mois d'avril	3 754.54\$
GRAND TOTAL	98 407.04\$

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. CORRESPONDANCE

La correspondance sera conservée dans nos archives pour y être mise à la disposition de ceux qui désireraient en voir copie et communication et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les bons vœux de ce conseil.

2014-05-63

6.1 CHAMBRE DE COMMERCE DE VALCOURT ET RÉGION

PROPOSÉ PAR RÉAL VEL
APPUYÉ PAR DENIS VEL

Que le conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle autorise MM. Marc Gilbert et Maurice Boudreau à assister au souper Homard à volonté du 16 mai 2014 organisé par la Chambre de Commerce de Valcourt et région;
Que la dépense sera prise à même le budget don ;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2014-05-64

6.2 CONSEIL PAROISSIAL DE PASTORALE FÊTES DES MÈRES ET PÈRES

PROPOSÉ PAR : RÉAL VEL
APPUYÉ PAR : DENIS VEL
ET résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle contribue pour la somme de deux cent dollars (200\$) pour l'organisation de la fête des mères et des pères organisée par le Conseil paroissial de pastorale;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2014-05-65

6.3 TOURNOIS DES MAÎ^(T)RES AU PROFIT DE LA MAISON DES JEUNES L'INITIATIVE

Considérant que nous avons déjà mentionné notre intérêt pour cette activité;
Considérant que nous avons offert deux billets pour le souper lors de la soirée des bénévoles;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Réal Vel, appuyé par le conseiller Denis Vel que le conseil achète deux billets pour le souper au coût de quarante-cinq dollars chacun (45\$);

Que le conseil réserve également un trio au nom de la municipalité et les trois participants rembourseront à la municipalité le somme de trois cent soixante dollars (360\$);

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2014-05-66

6.4. SUBVENTION ANNUELLE AU CENTRE DES LOISIRS NOTRE-DAME-DES-ÉRABLES

PROPOSÉ PAR : RÉAL VEL

APPUYÉ PAR : DENIS VEL

ET résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle verse la subvention annuelle de sept mille cinq cent dollars (7500\$) au Centre des loisirs Notre-Dame-des-Érables;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2014-05-67

6.5 LE RENDEZ-VOUS RECY-QUÉBEC POUR LES MUNICIPALITÉS

Proposé par Réal Vel

Appuyé par : Denis Vel

Et Résolu

Que le conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle inscrive M. Louis Coutu, maire à cette journée d'information offerte par RECYC-QUÉBEC;

Que le coût de cinquante-cinq dollars (55\$) soit pris dans le budget formation;

Que les frais de déplacements seront remboursés sur preuve justificative;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2014-05-68

6.6 FQM- RENDEZ-VOUS DU PRÉSIDENT À MARTINVILLE

PROPOSÉ PAR : RÉAL VEL

APPUYÉ PAR : DENIS VEL

ET résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle autorise MM Louis Coutu et Jacques Jasmin à assister à la rencontre avec le président de la FQM à Martinville le 19 juin 2014 à 19h.

Que les frais de déplacements seront remboursés sur preuve justificative;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2014-05-69

7. AVIS DE MOTION CONCERNANT LA MODIFICATION AU RÈGLEMENT 2009-319 CONCERNANT LES VENTES DE GARAGE ET OU MARCHÉ AUX PUCES

M. Jacques Jasmin, conseiller de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle annonce qu'à une prochaine séance du conseil, la modification au règlement 20019-319 sera déposée en vue de son adoption.

2014-05-70

8. RÉSOLUTION POUR L'ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR LA PRIORITÉ 1 DANS LE CADRE DE LA TAXE D'ASSISE (TECQ)

Considérant que nous tenterons d'obtenir de la municipalité de Racine une entente pour engager leur inspecteur en épuration pour faire nos analyses nécessitant un échantillonneur;
Considérant que l'équipement nécessaire pour mesurer les débordements doit être fixe et ne peut être déplacé;
Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Marc Gilbert, appuyé par Réal Vel que la municipalité doit faire l'acquisition d'un enregistreur d'évènement et ou débordement pour la station d'épuration pour remplir la priorité 1 de la TECQ;
Que la dépense sera prise à même le fonds résiduel des travaux de la TECQ;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2014-05-71

9. RÉSOLUTION POUR REFUSER L'ÉQUILIBRATION DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Considérant que nous avons reçu une offre pour faire l'équilibration du rôle d'évaluation foncière triennal 2015-2016-2017;

Considérant que nous ne voulons pas procéder à l'équilibration du rôle mais plutôt le reconduire;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Maurice Boudreau, appuyé par Denis Vel que le conseil de la municipalité refuse l'offre de J.P. Cadrin & Ass. Inc concernant l'équilibration du rôle triennal 2015-2016-2017;

M. le maire demande le vote : Cinq sont pour et un contre : M. Réal Vel;
Résolution adoptée à la majorité des conseillers présents

2014-05-72

10. RÉSULTAT DES SOUMISSIONS POUR LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Jeudi le 1^{er} mai à 16h deux soumissions ont été déposées.
Le résultat à l'ouverture est le suivant :

Soumissionnaires :	2014	2015
Groupe Deslandes Fortin inc	138.25+tx	139.50+tx
Gaudreau Environnement inc	191.88\$+tx	195.82+tx

Considérant que le Groupe Deslandes Fortin inc est le plus bas soumissionnaire et il est conforme;

Pour ce motif, sur proposition du conseiller Maurice Boudreau, appuyé par Réal Vel que le conseil octroie le contrat pour le pompage et le transport des

boues des fosses septiques au Groupe Deslandes Fortin inc pour l'année 2014-2015;

Que le coût pour l'année 2014 est de 138.25\$ plus taxes applicables et pour l'année 2015 139.50 plus les taxes applicables

Que le maire et la directrice générale et secrétaire trésorière soient autorisés à signer le contrat.

M. le maire demande le vote : cinq sont d'accord et un contre : Jacques Jasmin
Résolution adoptée à la majorité des conseillers présents

2014-05-73

11. ENTENTE AVEC LA SPA DES CANTONS

Considérant que nous voulons conserver l'entente de l'an passé avec la SPA des Cantons;

Considérant que les dirigeants ont acceptés notre proposition de demeurer avec l'entente de l'an passé;

Considérant que nous allons rédiger une entente que les deux parties signeront;
Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Réal Vel, appuyé par Denis Vel que le conseil de la municipalité accepte la dite entente;

Que le conseil de la municipalité autorise le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité l'entente avec la Spa des Cantons.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2014-05-74

12. ACHAT DE L'ABAT-POUSSIÈRE

Considérant que nous avons demandé des prix budgétaires à trois fournisseurs qui sont les suivants :

Calclo :	454.50\$ le ballot d'une tonne
Somavrac C.C.	495.00\$ le ballot d'une tonne
Sel Warwick	424.85\$ le ballot d'une tonne

Considérant que nous voulons utiliser encore cette année les flocons de calcium;

Considérant que le flocon nous donne plus de liberté lors de l'application;
Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Jacques Jasmin, appuyé par le conseiller Maurice Boudreau que le conseil achète 46 ballots de calcium en flocon;

Que nous demanderons que les ballots soient livrés en deux fois;
Que nous prendrons entente avec Excavation L.G. pour le nivelage et l'épandage des ballots;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

13. AUTORISATION POUR UNE PRISE D'EAU AU PONCEAU P-069 DU CHEMIN MITCHEL

Le dossier est remis à la prochaine séance du conseil. Nous mandatons Mme Perreault pour qu'elle effectue une vérification des lieux.

14. INSTALLATION DE LA CAMÉRA PAR PROMOTEK

Nous avons été avisés que la caméra est fonctionnelle depuis le 17 avril 2014 et le rapport nous parviendra vers la mi-mai.

15. VOIRIE

15.1 INSTALLATION D'UN DOS D'ÂNE AMOVIBLE SUR LA RUE DES ÉRABLES

Considérant que les résidents de la rue des Érables trouvent que les automobilistes circulent trop rapidement dans leur rue;

Considérant que nous avons à cœur la sécurité de nos résidents

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Réal Vel, appuyé par le conseiller Denis Vel que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle installe un dos d'âne amovible entre la rue Dale-Cleary et le Pavillon Roger Auclair;

Que le dos d'âne sera enlevé à chaque automne pour permettre le déneigement;

Que le dos d'âne sera remis à chaque printemps pour la sécurité des résidents;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

15.2 CHEMIN ARNOLD

Un résident a fait l'installation d'une ligne électrique privée dans l'emprise du chemin Arnold et nous nous demandons qui sera responsable des bris et de l'identification du réseau privé. Nous mandatons Mme René pour faire les recherches dans ce dossier.

15.3 BALAI POUR NOTRE TRACTEUR

M. Coutu, maire mentionne qu'il a fait des demandes auprès de fournisseurs pour des prix pour un balai qui s'adapte à notre tracteur, en prévision de comparer les prix et de voir s'il y aurait économie d'être autonome pour le balayage de nos chemins

16. DOSSIERS DISCUTÉ À LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

Le maire nous informe sur divers dossiers, l'information demeure disponible pour consultation au bureau municipal.

17. AFFAIRES NOUVELLES

17.1 CABINET D'AVOCAT

M. Jacques Jasmin, conseiller demande de vérifier les offres des autres cabinets d'avocats reçues. Nous étudierons les offres par la suite en atelier

17.2 : BABILLARD À L'ENTRÉE DU BUREAU

Ce babillard servira à afficher les photos des activités qui ont eu lieu dans la municipalité

17.3 BABILLARD AU PAVILLON ROGER AUCLAIR

Nous installerons un babillard avec une carte de la municipalité ainsi que la liste de tous les commerces.

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

Pas de question

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Réal Vel que la présente session soit fermée, il est 21 h 34

Mme Majella René, gma 1
dir. Générale et secrétaire-trésorière

M. Louis Coutu maire
« en signant le présent procès-verbal le maire est réputé avoir signé toutes les résolutions »